Responsable de Secteur Services à la personne

Vous souhaitez monter en compétences dans le secteur du service à la personne ? IRFA Sud vous forme au métier de Responsable de Secteur qui a pour but d'exercer une fonction d'encadrant et de coordinateur de proximité auprès des différents publics.

PROFIL ET PRÉREQUIS

- Toute personne titulaire du Bac ou d'un diplôme équivalent ou ayant une expérience confirmée de 3 ans dans les secteurs suivants : médical, médico-social, paramédical, sanitaire et social, social, SAP, SAD et management.
- Positionnement ou entretien diagnostic préalable à l'entrée en formation.
- Formation accessible aux demandeurs d'emploi et salariés

Avant de pouvoir vous inscrire à cette formation, vous devez au préalable contacter notre organisme de formation par téléphone (https://irfasud.fr/centres-de-formation/) ou via le formulaire de demande de renseignements (https://irfasud.fr/formulaire-de-contact/).

Nos équipes vous accompagneront pour définir votre besoin et le mode de financement de votre formation.

Si votre projet de formation est validé, vous pourrez intégrer la formation dans les deux mois.

Ordinateur personnel et connexion Wifi nécessaires pour la formation 100% à distance.

OBJECTIFS

Former des managers de proximité qui vont organiser le travail des intervenants, assurer le lien entre le client final, l'intervenant et la structure.

PROGRAMME

La formation Responsable de Secteur dans les métiers des Services à la Personne s'articule autour de 3 blocs de compétences.

BLOC 1 : Analyser une demande et proposer une prestation

• C 1.1 Evaluer les besoins au domicile au regard de la situation du demandeur

• C 1.2 Elaborer et présenter une proposition d'intervention personnalisée

• C 1.3 Contractualiser une prestation

BLOC 2 : Organiser, mettre en place , gérer et suivre les prestations

• C 2.1 Mettre en œuvre, évaluer et adapter la prestation avec le client / demandeur, les intervenants et les autres acteurs du parcours

• C 2.2 Manager les collaborateurs (intervenants, administratifs, ...)

SERVICES À LA PERSONNE

Où se former

- Toulouse

Validation visée

- Bloc de compétences
- Certification de niveau 5 (niveau BTS)

Financement

- AGEFIPH
- AIF
- ANFH
- CONTRAT D'APPRENTISSAGE
- CONTRAT DE PROFESSIONNALISATION
- CPF
- CPF DE TRANSITION

Durée

- 448 H + 280 H de stage
- Durée indicative individualisée selon les besoins
- Accessible en formation continue et en alternance
- 12 mois en alternance
- Formation accessible en 100% à distance

• C 2.3 Contribuer au recrutement et à la formation des collaborateurs (intervenants, administratifs, ...)

• C 2.4 Gérer le dossier administratif des clients / demandeurs tout au long de la prestation

BLOC 3 : Contribuer au maintien et au développement de l'activité

• C 3.1 Rendre compte à la Direction, réaliser un bilan régulier de l'activité du secteur confié

• C 3.2 Contribuer au développement, proposer la mise en place de nouvelles activités

• C 3.3 Contribuer à l'amélioration continue de la qualité

MODALITÉ D'EXAMEN

A l'issue d'un parcours continu de formation correspondant à la certification, le candidat est évalué par un jury composé de professionnels, sur la base des éléments suivants :

- Mémoire écrit
- Evaluation en situation professionnelle
- Soutenance orale

EMPLOIS VISES PAR LA FORMATION RESPONSABLE DE SECTEUR

Le Responsable de Secteur est le pivot au sein d'une structure, il exerce une fonction d'encadrant. Il assure la relation avec les clients, la gestion de l'activité de la structure et le management de proximité auprès des équipes administratives et des intervenants à domicile.

- Responsable de secteur/service Service aux personnes/Aide à domicile
- Responsable de résidence pour personnes âgées
- Responsable d'un service communal d'action sociale
- Coordonnateur de service social
- Intervenant d'action sociale
- Responsable d'association à caractère social

SUITES DE PARCOURS POSSIBLES

Suite à la participation à la formation Responsable de Secteur Services à la personne niveau BAC +2, vous pouvez ensuite vous positionner sur une formation niveau licence.

RÉSULTATS OBTENUS

TAUX DE RÉUSSITE A L'EXAMEN 2021 : 84 %

TAUX DE SATISFACTION STAGIAIRES 2021 : 88 %

FINANCEMENT DE LA FORMATION

Vous êtes salarié/e ? (https://irfasud.fr/vous-etes/salariee/)

Vous êtes demandeur d'emploi ? (https://irfasud.fr/vous-etes/demandeur-emploi/)

Accessible aux personnes en situation de handicap

Accompagnement renforcé mis en place. (https://irfasud.fr/myjob/un-accompagnement-renforce-pour-nos-publics-en-situation-de-handicap/)

Maj 25/03/2022